

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-258

L'an deux mil vingt-deux, le 7 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES (jusqu'à 20h40), M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de 18h24), M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h06), M. BOUTONNET-LOUSTAU (à partir de 20h58), Mme DELOBEL, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (à partir de 19h25), Mme BROCARD (à partir de 21h08), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBÉ à M. CORRÉGÉ, Mme LAUQUÉ à M. LACASSAGNE, M. LAIGUILLON à M. UGALDE, Mme LARROZE-FRANCEZAT à M. ALLEMAN, M. SUSPERREGUI à Mme DELOBEL (jusqu'à de 19h06), Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO (à partir de 19h25), M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (jusqu'à 19h25), Mme BROCARD à Mme LIOUSSE (jusqu'à 21h08)

Absent(s) :

Mme LOUPIEN-SUARES (à partir de 20h40 pour le vote des délibérations n° DE-2022-226 à 261), Mme ZITTEL (jusqu'à 18h24 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 203), Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU (jusqu'à 20h58 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 227), Mme CAPDEVIELLE (jusqu'à 19h25 pour le vote des délibérations n° DE-2022-201 à 207)

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : COOPERATION INTERCOMMUNALE, SEML ET AUTRES ORGANISMES

– Etablissement public de coopération culturelle du Sud-Aquitain - Rapport pour l'année 2021 des représentants de la Ville.

L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) du Sud-Aquitain, créé au 1er janvier 2019 par arrêté du Préfet, entre les Villes de Bayonne, Anglet, Boucau, Saint-Jean-de-Luz, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et l'Etat, remplit notamment les missions artistiques et culturelles suivantes :

- proposer chaque saison une programmation pluridisciplinaire de spectacles vivants, dans et hors-les-murs permettant au plus grand nombre l'accès à la création artistique nationale et internationale, à ses principaux courants comme à ses approches les plus singulières et dans ce cadre, proposer aux enfants et aux jeunes une offre adaptée ;
- accompagner le travail de recherche et de création des artistes et leur rencontre avec les populations en cohérence avec le projet artistique et culturel ;
- encourager les populations dans toute leur diversité à participer aux activités proposées en concevant, dans son aire d'implantation, une action d'éducation artistique et de développement culturel, favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci ;
- s'inscrire dans les réseaux de création et de diffusion pour faciliter la circulation des œuvres et jouer un rôle de conseil auprès des professionnels ;
- contribuer au développement territorial sous toutes ses formes dans une perspective de rayonnement régional, national et transfrontalier.

L'EPCC du Sud-Aquitain a pour objet de porter un véritable projet programmation culturelle. Cette dernière s'appuie sur des spectacles pluridisciplinaires (théâtre, théâtre musical, danse contemporaine, danse flamenco, musique contemporaine, musique classique, musique du monde, chanson, cirque / théâtre forain, lectures), organisés sur 4 sites géographiques (Anglet, Bayonne, Boucau et Saint Jean de Luz).

Le conseil d'administration s'est réuni le 14 juin 2022 et a approuvé les comptes tels que décrits ci-dessous.

Compte administratif au 31 décembre 2021

	Fonctionnement (K€)	Investissement (K€)
Dépenses	2 970	105
Recettes	3 037	81
Résultat reporté	208	44
Restes à réaliser	-	59
Résultat de clôture	275	79

Les dépenses de fonctionnement sont composées essentiellement des charges de personnel pour 45 % (1 332 K€) et les charges à caractère général pour 38 % (1 119 K€).

Les recettes de fonctionnement proviennent pour l'essentiel des subventions des collectivités partenaires pour 77 % (2 353 K€). Les autres recettes proviennent principalement de la billetterie.

L'excédent d'exploitation, d'un montant de 274 755 € est intégralement affecté en recettes de fonctionnement.

La section d'investissement est quant à elle principalement alimentée par des opérations d'ordre (98 % en recettes et 51 % en dépenses). Les autres dépenses correspondent à des acquisitions d'immobilisations (39 %) et à un emprunt ou dette assimilée (10 %).

La présentation générale et la balance générale du compte administratif 2021 sont jointes à la présente délibération.

S'agissant de l'activité de la saison 2020-2021, elle a été marquée, elle aussi, par la pandémie de Covid-19, qui a conduit à l'annulation de la quasi-totalité de la saison, mais il a pu être réalisé une programmation spécifique dans les établissements scolaires et écoles d'enseignements artistiques, par la présentation de 4 spectacles. D'autres projets ont pu également voir le jour à l'extérieur (collèges, Ehpad, centre pénitentiaire, radio).

Cette saison se déclinait comme suit :

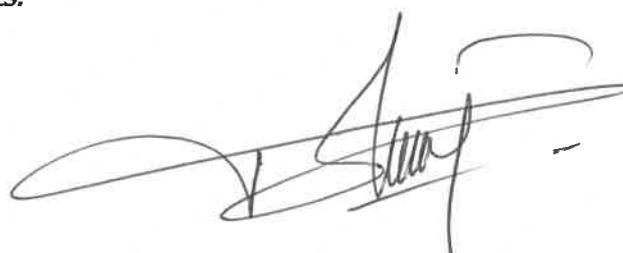
- . 52 spectacles différents pour 123 représentations, dont 50 annulés pour 119 représentations ;
- . 4 artistes compagnons accueillis ;
- . 7 spectacles coproduits ;
- . 9 accueils plateau ;
- . 11 résidences de création ;
- . 5 artistes « à suivre » qui devaient venir à plusieurs reprises dans la saison culturelle.

Les spectateurs ont fait don de 977 billets tandis que 13 135 autres billets ont été annulés.

Il est demandé au Conseil municipal de prendre connaissance du présent rapport qui n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Dont Acte



Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
David Tollis
Directeur général des services

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 970 402,08	G	3 037 356,40	G-A	66 954,32
	Section d'investissement	B	105 247,58	H	80 677,12	H-B	-24 570,46

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	207 800,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	44 822,88 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	3 075 649,66	Q= G+H+I+J	3 370 657,08	=Q-P	295 007,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	209 708,95	L	269 077,70
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	209 708,95	= K+L	269 077,70

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 970 402,08	= G+I+K	3 245 157,08	274 755,00	
	Section d'investissement	= B+D+F	314 956,53	= H+J+L	394 577,70	79 621,17	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 285 358,61	= G+H+I+J+K+L	3 639 734,78	354 376,17	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	209 708,95	L	269 077,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		269 077,70
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Montant	Titres restants
20	Immobilisations incorporelles		23 525,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		186 183,95	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 243 512,35	954 872,32	164 525,23	0,00	124 114,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 508 222,85	1 240 681,56	91 775,16	0,00	175 766,13
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	263 962,23	180 042,06	70 516,60	0,00	13 403,57
Total des dépenses de gestion courante		3 015 697,43	2 375 595,94	326 816,99	0,00	313 284,50
66	Charges financières	1 600,08	68,55	0,00	0,00	1 531,53
67	Charges exceptionnelles	188 200,00	182 938,52	0,00	0,00	5 261,48
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	5 718,00	0,00	5 718,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 271 215,51	2 558 603,01	332 534,99	0,00	380 077,51
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	79 264,08	79 264,08			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		79 264,08	79 264,08			0,00
TOTAL		3 350 479,59	2 637 867,09	332 534,99	0,00	380 077,51
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 972,59	111 192,36	0,00	0,00	-219,77
70	Ventes produits fabriqués, prestations	456 939,82	462 711,29	6 026,95	0,00	-11 798,42
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	2 428 557,11	2 347 349,68	6 000,00	0,00	75 207,43
75	Autres produits de gestion courante	67 600,00	25 005,48	0,00	0,00	42 594,52
Total des recettes de gestion courante		3 064 069,52	2 946 258,81	12 026,95	0,00	105 783,76
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	24 826,00	25 287,25	0,00	0,00	-461,25
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 088 895,52	2 971 546,06	12 026,95	0,00	105 322,51
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	53 783,39	53 783,39			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		53 783,39	53 783,39			0,00
TOTAL		3 142 678,91	3 025 329,45	12 026,95	0,00	105 322,51
Pour information		207 800,68				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	40 460,91	4 768,62	23 525,00	12 167,29
21	Immobilisations corporelles	289 943,72	35 829,52	186 183,95	67 930,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	330 404,63	40 598,14	209 708,95	80 097,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 389,30	10 866,05	0,00	-476,75
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	10 389,30	10 866,05	0,00	-476,75
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	340 793,93	51 464,19	209 708,95	79 620,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	53 783,39	53 783,39		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	53 783,39	53 783,39		0,00
	TOTAL	394 577,32	105 247,58	209 708,95	79 620,79
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	270 490,36	1 412,66	269 077,70	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,38	0,00	-0,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	270 490,36	1 413,04	269 077,70	-0,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	270 490,36	1 413,04	269 077,70	-0,38
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	79 264,08	79 264,08		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	79 264,08	79 264,08		0,00
	TOTAL	349 754,44	80 677,12	269 077,70	-0,38
	Pour information	44 822,88			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.